LE BULLETIN OFFICIEL
DE L'AFPA ÉPIC

Délibération n°**2026-09** du 23 avril 2026

Objet : Composition et présidence du comité stratégique

Le conseil d'administration de l'AFPA, sur proposition de son président,

Vu le code du travail, notamment son article R. 5315-5 ;

Après en avoir délibéré le 23 avril 2026, décide :

Article I

Deux nouveaux administrateurs participeront au comité stratégique, suite à leur nomination :

- Dominique GIORGI, en remplacement de Christiane DEMONTES (présidence).
- Marine PARDESSUS en remplacement de Nicolas POTDEFER.

Article II

Le Directeur général assure l'exécution de la présente délibération.

Le Président du Conseil d'administration

Jean Marie Marx